



# Pleudihen

## Village



### « SOLEIL et SOURIRES »

15/02/2019 n°1992  
[www.pleudihen.fr](http://www.pleudihen.fr)

Le mardi 5 février dernier, sous la Présidence de Madame Thérèse GABILLARD, et en présence de Monsieur le Maire, David BOIXIERE ainsi que de nombreux élus de nos trois communes de Pleudihen, La Vicomté et Saint-Hélen, s'est tenue l'Assemblée Générale de l'association « **Soleil et Sourires** », ouverte à tous.

Pour remercier et encourager les 17 membres bénévoles de l'association, une très nombreuse assistance composée en particulier de personnes bénéficiaires de leur action, mais également de généreux donateurs et de sympathisants s'était donnée rendez-vous à la salle Beaumarchais. Cette belle participation démontre l'importance du rôle social joué par « **Soleil et Sourires** » près de tous nos concitoyens.

A l'occasion du **10<sup>ème</sup> anniversaire de sa création par Madame Yolaine COURTOIS, le 1<sup>er</sup> décembre 2008**, il nous a paru opportun d'évoquer le but et l'action de l'association « **Soleil et Sourires** ».

Au préalable, il est nécessaire de rappeler que l'association est indissociable de la personnalité de sa Présidente fondatrice, **Madame COURTOIS** qui nous a quittés le 13 janvier 2017, il y a juste deux ans.

Dans l'hommage rendu lors de la disparition de **Yolaine**, Monsieur le Sénateur Michel VASPART rappelait : « *Madame COURTOIS a été un grand serviteur de notre commune, totalement désintéressée. Ses valeurs étaient en étroite harmonie avec son engagement au service des autres, notamment des plus faibles, malades, personnes âgées, jeunes en difficultés... Madame COURTOIS a été mon Adjointe aux affaires sociales pendant deux mandats et son implication tant, dans cette Maison de Retraite qui nous est si chère, que dans toute l'action sociale portée par notre commune, a été totale* ».

Visionnaire au grand cœur, Madame COURTOIS décida de ne plus se représenter aux élections municipales. C'est à ce moment que cette dernière décida de créer une association composée de Bénévoles, chargés de visiter les personnes malades, dépendantes, âgées voire isolées sur nos trois communes de Pleudihen, La Vicomté et Saint-Hélen. **L'association « Soleil et Sourires » était née**, avec un nom qui lui correspondait parfaitement et qui avait un rôle social très important et essentiel pour notre communauté.

Le but de l'association est de rendre visite aux personnes à qui cela peut faire plaisir et qui ont souvent été signalées par des voisins, des amis ou des membres de la famille. Ces rencontres, programmées mais non systématiques, permettent d'assurer aux gens concernés, des moments de convivialité, de détente, d'échange, de lecture, de jeux... Certaines personnes peuvent même appeler la Présidente ou leur bénévole référent, à tout moment y compris le week-end, afin de répondre à un besoin urgent, une attente (matérielle...), voire briser un instant d'ennui ou de solitude.

(suite au verso...)

CENTRE CULTUREL – BIBLIOTHÈQUE		
Lundi		14h-18h
Mardi	9h-12h30	
Mercredi	9h-12h30	14h-17h30
Jeudi		14h-17h30
Vendredi	10h-12h30	
Samedi	9h-12h30	

02.96.88.20.55 - [bimpleudihen@wanadoo.fr](mailto:bimpleudihen@wanadoo.fr)



**CENTRE CULTUREL EXPOSITION Créations autour du JARDIN** réalisées par les Résidents de l'EHPAD « **La Consolation** » de Pleudihen, du 4 au 28 février 2019. Entrée libre.

### INFOS PRATIQUES

**Sapeurs-pompiers** : 112 ou 18 (fixe)  
**Médecin** : 15  
**Pharmacie** : 3237  
**Assistante sociale** : RDV au 02.96.80.00.80  
**Association « Soleil et Sourires »** : contact 02.96.83.20.75  
**Ambulances de La Rance** : 02.96.83.38.64  
**Conciliateur de justice** : permanence le **Mardi 5 mars, de 9h à 11h30** en mairie de Pleudihen (☎ 02.96.83.20.20)  
**Taxi LEMOINE** 06.08.54.09.22

**TRI SÉLECTIF** - ramassage des sacs jaunes : Dans les villages : **mardi 19 février**. Dans le bourg : **tous les mardis**.




**MARCHÉ tous les MARDIS** de 9h à 13h, place de la mairie  
 Fruits et légumes, fleurs, poissonnerie, galettes, boucherie-charcuterie, fromages, produits laitiers fermiers, artisanat...

(suite de l'éditorial)

En **2008, à sa création, l'association compte 5 bénévoles pour 58 personnes soutenues**, sans compter les visites à la Maison de Retraite où plusieurs d'entre eux peuvent s'y rendre régulièrement.

En **2019, l'association compte 17 bénévoles** qui peuvent parfois rencontrer certaines personnes en binôme. Une réunion du bureau se déroule tous les deux mois en moyenne, afin d'effectuer un point de situation et d'ajuster les besoins et les demandes. Tous les membres de l'association « **Soleil et Sourires** » tentent d'apporter aux personnes visitées (de l'ordre de 80 actuellement sans compter les résidents de la Maison de Retraite), un peu de réconfort, de joie mais également et principalement, de rompre la solitude par l'écoute, la lecture, les jeux, les chants et les sorties, sans oublier les services de proximité rendus (effectuer une course, changer une ampoule...).

Concernant le budget de l'association, les dépenses sont faibles, du fait que systématiquement les moyens personnels des membres bénévoles sont privilégiés (utilisation de leur propre véhicule préparation et réalisation de gâteaux, goûters...).

Il est à noter que l'association « **Soleil et Sourires** » se tient toujours prête à accueillir de nouveaux bénévoles afin de rencontrer de nouvelles personnes qui souhaiteraient être visitées, et ainsi rompre l'isolement de nos aînés.

En conclusion, le mot de la fin revient à **notre Maire, Monsieur David BOIXIERE** qui pour clore l'assemblée, s'adressait aux membres bénévoles de l'association en ces termes: « **Vous êtes plein de bonne volonté, votre apport est simple et admirable auprès de toutes ces personnes dans le besoin. Le contact humain est irremplaçable et je vous remercie du fond du Cœur de votre investissement et votre action au quotidien, dans la droite ligne des vertus prônées par Madame Courtois ! Un grand merci à toutes et à tous !** ».

Thérèse Gabillard (Présidente de « Soleil et Sourires ») et Jean Reungoat.



**SERVICE JEUNESSE** : vacances d'hiver (du lundi 11 février au vendredi 22 février).  
Ouverture de l'accueil de loisirs (3 – 12 ans) et de l'espace ados (collégiens – lycéens).  
Programmes des vacances disponibles à la mairie.

Renseignements : José Escanez 02.96.83.20.20 ou 06.68.19.26.42 ou [pleudihen.jeunesse@orange.fr](mailto:pleudihen.jeunesse@orange.fr)

#### RANCE JEUNESSE ANIMATION

**Repas dansant de la Saint-Valentin :**

**le 16 février 2019 à 19h30**, animé par l'orchestre « **Le Bon Temps** ». Tarif : 25 € sans boisson. Menu de la St Valentin : Apéritif pétillant et ses amuse-bouches. Terrine de saint Jacques et ses crudités. Cuisse de canard confite et pommes de terre sarladaises poêlées de champignons. Salade et fromage. Café gourmand. Réservation au 02.96.83.24.70 ou 06.63.44.64.68



#### STADE PLEUDIHENNAIS FOOTBALL

**Vendredi 15 Février - Championnat FOOT LOISIR. Seniors (35 Ans et +)** pas de match officiel.

**Samedi 16 Février - Championnats Jeunes de DISTRICT. Phase 2. Journée : 04. U17 (D1)** : Finales départementales Futsall, de 13h30 à 17h30, salle des des sports ERQUY. **U15 (D1)** : Finales départementales Futsall, de 13h30 à 17h30, salle des des sports ERQUY. **U14 (NU1)** : idem. **U14 (NU2)** reçoivent l'US QUESSOY 11, à 16h00. Terrain synthétique. **Football à 8 de DISTRICT (U13 et U12) et Ecole de Football (U11 à U6)** : Voir avec les encadrants pour chaque catégorie d'âge.

**Dimanche 17 Février - Championnats SENIORS de LIGUE et de DISTRICT. Journée : 12 reportée. Seniors A (R3)** Journée jouée. **Seniors B (D1)** se déplacent à l'US BEAUSSAIS Rance Frémur 1, à 15h. **Seniors C (D2)** reçoivent HENANBIHEN Frémur Fresnaye 2, à 15h. Terrain synth. **Seniors D (D4)** reçoivent l'US YVIGNAC 2, à 13h. Terrain synth.



DÉCOUVREZ LA COMMUNE AUTREMENT SUR UN CIRCUIT D'UNE VINGTAINNE DE KILOMÈTRES ET ACCÉDEZ À DES LIEUX HABITUELLEMENT FERMÉS AU PUBLIC.

INSCRIPTIONS SUR [WWW.VELOALENTOURS.FR](http://WWW.VELOALENTOURS.FR)



#### LE CONCILIATEUR DE JUSTICE

**Jacques-Arnaud Pinon, conciliateur de justice, tient des permanences, sur rendez-vous :**

Mardi 19/02 : de 9h à 11h30 en Mairie de Plouër sur Rance  
Mardi 26/02 : de 9h à 11h30 en Mairie de Ploubalay  
Mardi 05/03 : de 9h à 11h30 en Mairie de Pleudihen sur Rance  
Mardi 12/03 : de 9h à 11h30 en Mairie de Plancoët  
Mardi 19/03 : de 9h à 11h30 en Mairie de Plouër sur Rance  
Mardi 26/03 : de 9h à 11h30 en Mairie de Ploubalay

**Contact pour rendez-vous :**

Plancoët : 02.96.84.39.70 Pleudihen : 02.96.83.20.20  
Ploubalay : 02.96.82.60.60 Plouër : 02.96.89.10.00

Courriel : [jacques-arnaud.pinon@conciliateurdejustice.fr](mailto:jacques-arnaud.pinon@conciliateurdejustice.fr)

**LE GRAND DÉBAT**

**LA VICOMTÉ/RANCE  
PLEUDIHEN/RANCE  
SAINT-HÉLEN**



**SAMEDI 23 FÉVRIER 2019 - 17H30 - SALLE DES FÊTES DE PLEUDIHEN-SUR-RANCE**